

COVID-19 : L'ACTIVITÉ CGT A CONTINUÉ !

Après une mobilisation de plusieurs mois contre la réforme des retraites par points Macron-Delevoye, durant laquelle l'Union Départementale et ses syndicats ont connu une activité intense, les camarades ont dû, de manière abrupte, se confiner pour respecter l'état d'urgence sanitaire et s'appliquer à respecter la consigne qu'ils et elles exigeaient de l'État : le maintien en présentiel des seules activités vitales pour le pays. Pour autant, à aucun moment, la CGT départementale n'a stoppé son action pour venir en soutien aux travailleurs et travailleuses durant cette période anxiogène et de remise en cause du droit du travail.

En 1^{er} lieu, elle a exigé, comme au niveau national, le confinement pour l'ensemble des métiers qui n'étaient pas nécessaires et la réorientation de l'ensemble des moyens de protection au personnel de la santé. Mais devant la volonté du gouvernement et du patronat de maintenir l'activité économique du pays à tout prix, le profit passant avant la vie des travailleurs et travailleuses, l'UD CGT s'est portée aux côtés de ses derniers pour les aider à obtenir l'ensemble des mesures de protection sanitaire (matériels, conditions de travail, distanciation, etc.). Pour se faire, elle a créé une fiche d'alerte qui, une fois remplie par les salarié-es et/ou le syndicat CGT, était envoyée au préfet et à l'Inspection du Travail avec une demande d'intervention immédiate. Lors de réunions audio quasi hebdomadaires entre ces dernier-es et les organisations syndicales départementales, les interventions de la CGT et de la FSU dans l'éducation nationale ont permis de régler des situations graves (comme à l'ADMR) dans les plus brefs délais et de défendre les droits de retraits exercés par les salarié-es.

La CGT est aussi intervenue lorsque les droits de ces dernier-es étaient remis en cause par des louvoisements des patron-nes, bien heureux de profiter des atteintes au Code du travail permises par les ordonnances promulguées en urgence. Ainsi, il a fallu défendre les congés payés, les RTT, le droit aux ASA « garde d'enfant » ou « personne vulnérable » et le respect du chômage partiel. Sur ces derniers points, l'UD CGT sera très attentive à ce que lui feront remonter les syndicats et les travailleur-ses dans les semaines à venir avec la poursuite de l'activité partielle à taux différenciés, les velléités du patronat de mettre en place des « accords de performance collective » avec chantage

à l'emploi pour augmenter le temps de travail ou baisser les salaires.

Mais l'UD a aussi continué à porter les revendications du monde du travail, avec plusieurs interventions dans la presse locale (Nouvelle République, Sweet FM, France 3 télévision). Notamment pour le 1^{er} mai où, malgré l'impossibilité d'organiser une manifestation comme à l'habitude, elle a recouvert, lors d'une action unitaire CGT/FSU/Solidaires/UNSA, la Maison des syndicats d'un immense slogan et a convoqué une conférence de presse avec France 3. Cette action unitaire a aussi eu lieu sur les réseaux sociaux avec la création de visuels spécifiques « Jour d'après » avec nos revendications et l'envoi d'un communiqué aux représentant-es de l'État dans le département.

Dès la sortie du confinement, la CGT a été à l'offensive dans le département avec l'organisation conjointe UD/USD santé action sociale (et avec le soutien des organisations FSU, Solidaires et UNSA) d'une opération escargot (seule à même de répondre aux injonctions gouvernementales sur les manifestations physiques) le 28 mai dans les rues de Blois. Avec 3 arrêts : les escaliers Denis Papin rebaptisés « Escalier Ambroise Croizat » et des revendications portant sur la Sécurité sociale ; la préfecture avec des revendications sur les salaires, emplois et Sécu ; l'ARS avec des revendications spécifiques à la santé. Cette action s'appuyait sur un communiqué départemental UD/USD santé action sociale/FERC pour dénoncer les médailles et primes au mérite et exiger des augmentations de salaires, des postes et des moyens.

Pour finir, l'UD CGT 41 s'est associée au PCF 41 le 12 mai pour rendre hommage à Cécile Rol Tanguy, grande résistante, syndicaliste CGT et féministe, décédée à 101 ans le 8 mai.



Hommage à Cécile Rol Tanguy, Blois le 12 mai, Photo Pascal Vallée